

LE PETIT POTERLACAT



“



En ce début d'été radieux, je souhaitais prendre un moment pour partager quelques réflexions sur les événements récents qui ont marqué notre pays. Le mois de juin 2023 a malheureusement connu des épisodes de violences, mais je tiens à vous rappeler que nous sommes plus forts lorsque nous faisons preuve de solidarité. J'adresse tout mon soutien aux maires de notre région qui ont su faire face à ces situations difficiles.

Avec l'arrivée des beaux jours et des vacances d'été, je vous invite à profiter pleinement de cette période propice à la détente et au partage. Cependant, il est essentiel de rester conscients

des enjeux environnementaux, notamment en ce qui concerne la restriction d'eau en place. Je vous encourage donc à faire preuve de responsabilité et à adopter des comportements éco-responsables pour préserver nos ressources précieuses.

La vigilance face aux feux de forêt est également de mise. Les températures élevées et la sécheresse accroissent les risques d'incendie. Soyons tous prudents et respectons les consignes de sécurité pour éviter tout incident. Ensemble, nous pouvons préserver notre environnement naturel si précieux.

À mi-mandat, je suis extrêmement fier du travail accompli par notre équipe municipale. Les travaux réalisés dans la rue de l'église ont permis d'améliorer la vie quotidienne des habitants, et la création de l'aire de convivialité a favorisé les échanges et les rencontres. De plus, la mise en place de Stam' jeunesse, avec sa structure périscolaire et son accueil de loisirs, répond aux besoins des familles de notre commune. Je suis également heureux de vous annoncer que la rénovation de l'éclairage du stade et de l'éclairage de la place de la mairie et de la grande rue sont prévues prochainement. Enfin, notre sentier photo est là pour valoriser notre patrimoine et susciter l'émerveillement chez nos visiteurs.

En ce qui concerne la démission de l'opposition du conseil municipal, sachez qu'aucun membre de la liste « Saint-Amé avec vous » n'a souhaité nous rejoindre. Nous regrettons cette décision, mais nous continuerons à travailler avec détermination pour le bien-être de tous. La diversité des opinions est le fondement de la démocratie, et nous resterons ouverts au dialogue.

Enfin, je suis ravi de vous annoncer que de nouveaux projets stimulants verront le jour dès le mois de septembre. De belles perspectives s'offrent à nous, et je suis impatient de les partager avec vous.

En conclusion, je tiens à exprimer ma gratitude pour votre soutien et votre confiance. Malgré les défis auxquels nous sommes confrontés, gardons un esprit léger et une volonté de construire ensemble un avenir meilleur. La solidarité, la préservation de notre environnement et notre fierté du travail accompli sont les clés de notre réussite.

Je vous souhaite à tous un été ressourçant, rempli de moments de joie et de bonheur partagés.

Bonne lecture, bien à vous,

Arnaud Jeannot, votre Maire

”

Rue de l'Eglise - Fin des travaux et changement du sens de circulation

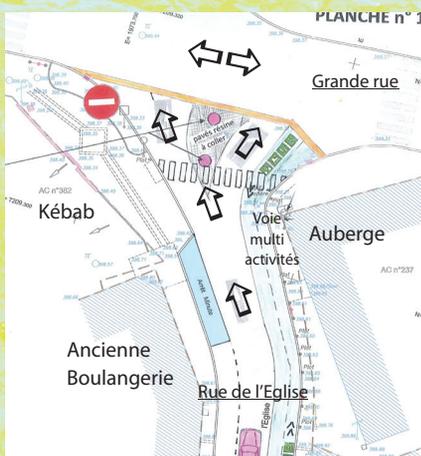
Les travaux de la rue de l'Eglise touchent à leur fin.

La dernière phase est en cours de réalisation, après avoir laissé la place aux manifestations de mai et juin (Vide grenier, course de vélos, fête de la musique).

Quelle satisfaction de voir jeunes et moins jeunes déambuler dans cette rue, en toute sécurité !

Attention toutefois, il reste le carrefour au niveau de l'Auberge de Saint-Amé à modifier. Le nouvel aménagement entraînera un changement de sens de circulation.

Le bout de la rue de l'Eglise (du carrefour du Chemin de la Cleurie jusqu'au l'Auberge) sera désormais en sens unique.



Exposition «öko-Kinderleicht» à l'école des Tilleuls

Une exposition sur le thème de l'écologie, avec des panneaux en allemand a été mise en place à l'école des Tilleuls en mai.

Le titre signifie « L'écologie, un jeu d'enfant ». Les élèves, munis d'un petit carnet d'activités pédagogiques à compléter, ont réfléchi sur des thèmes tels que le réchauffement climatique, le tri des déchets, la consommation d'eau, les transports, l'alimentation, tout en apprenant en contexte du vocabulaire allemand.

L'expo a été prêtée par le Goethe Institut de Nancy. D'autres classes des environs, notamment la classe de CM1 d'Eloyes

avec laquelle nous avons mené cette année un projet de correspondance scolaire, ont été conviées à visiter l'exposition avec un questionnaire simplifié et des petits jeux préparés par les CM1. Ils ont ainsi accueilli leurs jeunes camarades et pu être fiers de transmettre leur savoir récemment acquis. Au final, les classes de CE1 au CM2 ont bénéficié de cette exposition.



Vide grenier et fête des commerçants

Dimanche 14 mai a eu lieu le traditionnel vide grenier de l'amicale scolaire de Saint-Amé. Vous étiez nombreux comme habituellement à venir fouler les rues de notre commune pour trouver la bonne affaire, ou simplement déguster un bon verre ou un sandwich.

Lucas, L'Union des Commerçants et Artisans de Saint-Amé, a également organisé, dans la Grande Rue, sa fête des commerçants. Pas moins d'une vingtaine de stands étaient visibles ce même jour.

Vosges Rallye Passion a quant à elle invité les passionnés de voitures sportives à se rassembler sur le parking de la Salle Polyvalente.



**Vous êtes victime ou témoin
d'un cambriolage :**
APPELEZ LE 17 OU LE 112

Votre appel peut être déterminant
pour interpeller les cambrioleurs



Je veille à réaliser mes travaux de
bricolage et de jardinage aux horaires
suivants :

Lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de
14h à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 14h à 19h

Le dimanche et jours fériés : de 10h à 12h

Commerces

Depuis plusieurs semaines, la boulangerie de notre commune a malheureusement baissé le rideau.

Nous travaillons sur différentes pistes de reprises, en espérant voir les portes de ce commerce s'ouvrir de nouveau.

La liquidation de tout le matériel rend le dossier compliqué.

Nous gardons cependant espoir en imaginant tout scénario possible.

Nous sommes conscients qu'une boulangerie, comme tout autre commerce, façonne l'âme d'une commune.



Le tramway reliant Remiremont à Gérardmer

Par l'Association des amis de la vallée de Cleurie

Rien n'a été autant aimé par les habitants de la vallée de Cleurie que le petit tacot qui reliait autrefois Gérardmer et Remiremont.

Le tramway, qui succédait aux calèches et aux chariots des voituriers, n'éliminait pas du paysage ces moyens de transport. Aussi les habitants de ces villages virent sans émotion la fin du courrier qui acheminait en ce temps-là voyageurs et colis vers Gérardmer ou Remiremont.

Pour la plupart, le tramway représentait un progrès et un gage de prospérité.

Les gens de la vallée s'attachèrent à leur petit tacot au point d'avoir, malgré tous ses caprices, de l'affection pour lui. Et ce n'est pas sans un petit pincement au cœur qu'ils le virent disparaître du fond de la vallée.

Le tramway qui reliait Gérardmer et Remiremont commença à transporter des voyageurs le 14 août 1900. Son dernier voyage



eut lieu le 31 mars 1935. A cette époque, la mode privilégiait les voitures particulières, les autocars et les camions. Le tacot était devenu désuet.

A Remiremont, la gare de départ se situait au niveau de l'octroi du faubourg de Gérardmer, avant le passage à niveau. La première halte était Bellevue à Saint-Etienne, qui devait son importance à la proximité des casernes. Puis le tacot montait à l'assaut des Traits de Roches. Il y avait une halte à Celles et une station à Saint-Amé.

A Saint-Amé, le tracé de la ligne de tramway était dangereux, d'autant plus que divers raccordements avaient été construits. En 1907, on décida de modifier le tracé de la ligne de tramway dans ce village.

Pour passer la Cleurie, au pont du Moulin Géneau (pont Vinel), la société dut construire un pont à charpente métallique. Le tramway allait ensuite à la halte du Saut de la Cuve, qui desservait la cartonnerie Boucher. A Bémont, nouvelle halte, où l'on accrochait souvent des wagons de pavés.

Plaine Cleurie était une station. Son importance venait de l'activité de la société des pavés et de ce qu'elle servait de gare aux habitants de Cleurie.

A Julienrupt et à La Forge, les bâtiments de la gare existent toujours. Il s'agissait de stations. Par contre, la gare du Tholy a été détruite pendant la dernière guerre. Elle se situait à l'endroit où ont été construits les anciens locaux du CEG. Le Rain Brice, tout comme Le Costet, était une simple halte. Le Beillard était une station. Le bout du Lac et le Pont du Lac étaient de simples arrêts.

La gare de Gérardmer était le terminus. Elle se situait en face de l'Hôtel de la Jamagne au Bas des Xettes. Elle fut détruite durant la dernière guerre.

Le tramway se rendit utile à toute la population de la vallée en

Voyage des séniors

Cette année encore, le CCAS de la Commune de Saint-Amé a organisé un voyage à l'intention des séniors.

51 personnes sont parties à Beg Meil, dans le Finistère.

Au programme, visite de Quimper, excursion à la journée à la Pointe Du Raz, visite de Concarneau, diverses activités au Village Club, éco-balades sur la plage et bien d'autres choses !

De quoi en revenir avec des images plein les yeux !

reliant chaque village aux villes de Gérardmer et Remiremont. Tout le monde pouvait aisément se rendre au marché. Le tramway faisait partie de la vie des habitants de nos villages. Il était devenu un être familier qui rythmait la vie de toute la vallée.

Le tramway a aussi rendu d'immenses services aux industries de notre vallée. La plupart des entreprises étaient reliées par des rails à la ligne du tramway. Ainsi, au Saut de la Cuve, la cartonnerie Boucher recevait du tramway la râperie et expédiait sa production.

La Société des Pavés expédiait ses pavés depuis Bémont, Plaine Cleurie, le Bout du Lac vers Paris et d'autres villes françaises. A Plaine Cleurie, un transporteur aérien reliait par câble la carrière à la gare du tramway et des bennes descendaient directement les pavés. La fin des carrières correspond d'ailleurs à la fin du tramway.

Durant la session d'octobre du Conseil général de l'année 1934, on décida en raison d'un déficit d'exploitation toujours plus important, de mettre fin à l'exploitation de la ligne Remiremont - Gérardmer. Le remplacement du tramway fut assuré par un service d'autocars. Ainsi mourut le tramway qui reliait autrefois Gérardmer et Remiremont.

Lors de son dernier voyage à 13h30, une grosse couronne mortuaire



Un grand merci à tous ceux qui ont permis de près ou de loin à la réalisation de ce voyage.



avait été construite qui recouvrait tout l'avant de la locomotive. Pour le train du soir, une grande croix en jonquilles, barrée d'un grand-voile noir, était placée sur l'avant de la locomotive. A chaque café, on prenait un verre et il est à supposer que, si le tramway n'avait pas été monté sur rail, jamais il ne serait parvenu à la fin de son dernier voyage.

Borne de recharge pour voiture électrique

La borne de recharge installée sur le parking de la salle polyvalente est désormais en service.

Pour l'utiliser, vous pouvez souscrire un abonnement sur le site: <https://modulo.register.virtaglobal.com/register>

Le guide d'utilisation sera disponible sur le site internet de la mairie, sur cette publication et sur le site internet du prestataire.

A vos marques, prêts, branchez !!!



Fête de la musique

C'est sous un soleil éclatant que la musique a été fêtée le dimanche 18 juin, de 10h à 15h30, rue de l'Eglise à Saint-Amé. Plusieurs groupes d'artistes ont enchaîné des démonstrations de chants, musique, danse : La Chorale Arc en Ciel, L'Ecole Intercommunale de Musique, New World of the Dance...

Merci à tous pour vos belles prestations !

Commande groupée

Cette année encore, une commande groupée d'achat de fioul a été organisée à Saint-Amé.

Nadou Creusot et Jean-Jacques Henry ont donné rendez-vous à ceux qui souhaitent y participer plusieurs mercredis matin.

Cela a permis de commander 53 750 litres pour 48 clients.

Vu le succès rencontré, cette opération sera renouvelée cet automne les mercredis matin de 9h30 à 11h30 à la salle Pomone les 4/10, 11/10, 18/10 et 25/10.



Nettoyage de printemps

Bravo aux courageux, du samedi 15 avril, qui ont sillonné les rues de notre commune pour ramasser les déchets.

Heureusement, ce fut une récolte moins importante que l'année dernière.

Merci à tous pour votre civisme et profitons-en également pour souligner le travail de nos employés municipaux qui œuvrent quotidiennement à la propreté de Saint-Amé.



Cyclisme: Grand Prix de la municipalité

Pour la 3^e année consécutive, Saint-Amé a accueilli le week-end du 17 et 18 juin le club Espoir Cycliste Stéphanois.

Plusieurs courses se sont déroulées dans les rues de notre commune. Les jeunes coureurs ont roulé sous un soleil magnifique.

Merci aux bénévoles du club et de notre commune et bravo à tous les coureurs !



Repas des aînés de Saint-Amé, Cleurie et Le Syndicat



Nos aînés se sont réunis le dimanche 23 avril à la salle Polyvalente, autour d'un bon repas.

Près de 250 personnes ont répondu présentes.

Le CMJ de Saint-Amé était une fois de plus volontaire pour aider au service.

Les absents ont reçu un colis distribué par les élus.

Encore un grand merci à l'équipe des bénévoles qui a œuvré tout le week-end pour le bon déroulement de cet évènement.



Congrès Départemental des anciens combattants

Le congrès départemental des anciens combattants du département des Vosges s'est tenu cette année dans notre commune, le samedi 20 mai (AFN, OPEX, Veuves d'anciens combattants et orphelins de guerre, Soldats de France - Associés).

Aliette Clavier, Présidente de l'association UNC de La Cleurie et Arnaud Jeannot, ont accueillis Madame la sous-préfète de Saint Dié, François Vannson Président du Conseil Départemental, Valérie Jankowski Conseillère Départementale, des maires de communes voisines et près de 240 convives.

Un programme bien rempli s'est déroulé tout au long de la journée.

Un grand merci aux organisateurs !



Fête des jonquilles

Saint-Amé a été bien représenté à la fête des Jonquilles de Gérardmer, le dimanche 16 avril.

La Société des Fêtes a réalisé un superbe char représentant un « Haut-Fer ».

Bravo à eux, mais également à celles et ceux qui sont venus piquer les jonquilles fraîchement cueillies, le tout rythmé par la musique du Corso de Gérardmer.

En prime, le char a terminé 3^e dans la catégorie « petits chars ».



FC St Amé Julienrupt

Samedi 1^{er} juillet se déroulait la journée Portes Ouvertes au stade des Cloisieres.

Une cinquantaine de jeunes sont venus découvrir ou redécouvrir les installations sur les multiples ateliers.

L'occasion également de remercier chaleureusement le Président Pierre Beretta qui tourne, en cette fin de saison, une large page chargée de 26 années à la tête du club. Un immense merci à lui pour son investissement salué par toutes les générations. Sa famille, Christophe Naegelen, Patrick Lagarde et Arnaud Jeannot, étaient présents pour cet événement.



FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

PRÉVENIR LES DÉPARTS DE FEUX



Organiser les barbecues **loin de la végétation**, qui peut s'enflammer.



Jeter ses mégots **dans un cendrier** (et non au sol ou par la fenêtre de sa voiture.)



Réaliser ses travaux **loin de la végétation** et **prévoir un extincteur** à portée de main.



AYONS LES BONS RÉFLEXES
feux-foret.gouv.fr

Naissance à Saint-Amé :

Un bouquet de fleurs a été distribué par vos élus à chaque nouvelle maman de 2022. Encore félicitations aux parents et bienvenue à ces bouts de chou !



Nouveaux sentiers de promenade



Label Passion Pêche

Le saviez-vous ? Saint-Amé propose désormais un parcours labellisé Passion Pêche, idéal pour les familles comme les pêcheurs confirmés, et accessible aux personnes à mobilité réduite. Courant mai, le nouveau sentier et parcours pêche sur les rives de la Cleurie a obtenu le label « Passion Pêche ». Vous y découvrirez plusieurs pontons aménagés le long de la Cleurie ainsi que des espaces de pique-nique.



Commission Communication composée de :

- Florence Burri
- Lucie Desjeunes
- Pauline Chainel
- Laurent Vigroux
- Bruno Claudon
- Isabelle Flexas
- Sébastien Monnot

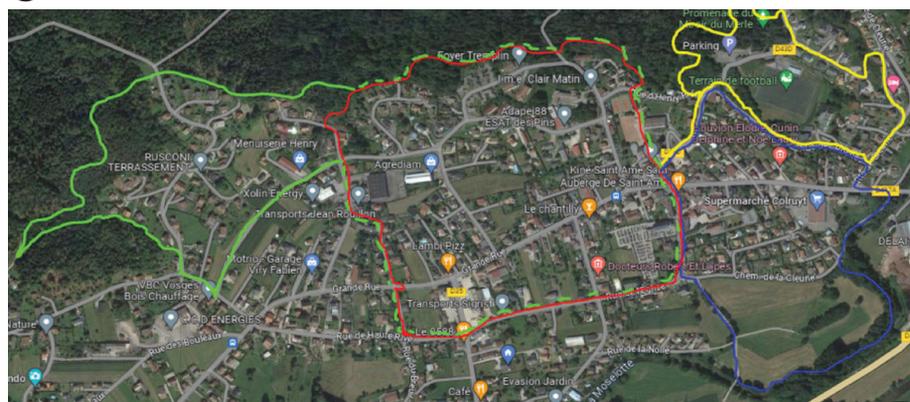
Directeur de publication :

- Arnaud Jeannot

Crédits photos :

- freepick.com
- François Vannson
- Vosges Matin

N° ISSN : 2743-9631



Nous vous l'avions annoncé dans le Grand Poterlat, des sentiers au départ de la place de la Mairie ont vu le jour ces dernières semaines. Vous avez pu remarquer notre petit Poterlatat vous invitant à le suivre sur des pancartes à la pointe bleue, rouge, jaune ou verte.

Ce sont 4 sentiers, d'environ 2 km chacun, ont été balisés avec le partenariat du Club Vosgien.



Le Poterlatat au fil de l'eau vous mènera vers le parc de la Cleurie, le parcours de pêche et les prairies. Sur ce sentier une surprise vous y attend, vous découvrirez les photos sélectionnées à l'issue du concours ouvert à tous, professionnels et amateurs qui s'est clôturé le 2 juillet dernier.



Le Poterlatat sportif vous conduira vers le sentier adapté et l'ancien parcours de santé. Vous y retrouverez les sculptures réalisées par Jean-Claude Petitgenêt et le sentier musical du Petit Prince.



Le Poterlatat en vadrouille : au détour de rues et sentiers, vous découvrirez St-Amé dans son cœur et dans son pourtour. Vous aurez la possibilité de rejoindre les sentiers du Club Vosgien qui mènent aux Grandes Carrières, St-Mont, Vieux St-Amé...



Le Poterlatat en forêt : option venant s'ajouter à « la vadrouille » pour un détour en forêt.

Un concours photos a d'ailleurs été ouvert à tous les amateurs ou passionnés de photos. 14 panneaux seront installés à la mi juillet le long de la balade «Au Fil de l'Eau».

75 images nous ont été proposées. Un jury composé des membres du Cercle des Aînés et du CMJ, soit 14 votants, a élu 16 photos. 3 autres clichés ont été élus par le biais de nos réseaux sociaux. Le choix a été difficile.

Un grand merci à vous qui avez été nombreux à voter pour votre ou vos photos préférées sur Facebook et sur Instagram.

Un grand merci également à tous les participants du concours !



Résultats du concours photos :

- 26 photographes amateurs
- 75 magnifiques photos à étudier
- 14 votants vendredi 30 juin en mairie (Membres du CMJ, du Cercle des Aînés, élus...)
- 118 likes sur Facebook
- 76 votants sur Instagram
- 19 photos retenues pour agrémenter le nouveau sentier du P'tit Poterlatat « Au Fil de l'Eau » (Fléchages bleus)

Les gagnants sont:

- Chantal Henry
- Dominique Cattet
- Joël Goubillot
- Sandrine Lartaud
- Justine Lopes
- Jacques Monnin
- Annabelle Diche
- Julie Malfroid
- Patricia Henry
- Elise Lambotte
- Christine Lemare
- Marie Laure Canal

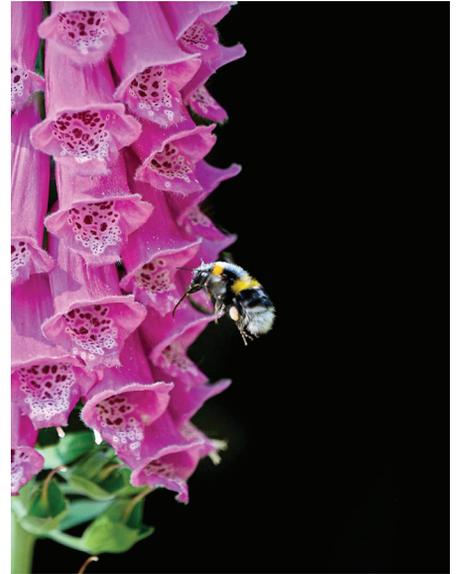
Des particuliers ont accepté que ces sentiers traversent leur propriété, aussi, il est demandé aux usagers de respecter les espaces traversés, notamment les prairies. Tous les déchets seront déposés dans les poubelles disposées sur le parcours et nos amis les chiens seront tenus en laisse et leurs déjections ramassées.

- Marie Dominique Remy
- Théo Grandemange
- Camille Monnot
- Léo Lambotte
- Sandrine Cholley

Les panneaux photos seront mis en place d'ici la fin juillet le long du parcours.

Nous vous invitons à venir les découvrir au gré d'une petite promenade au bord de la Cleurie.

En avant première, voilà ci-contre quelques clichés !



Randonnées - Les conseils du Club Vosgien



Vous êtes nombreux à sillonner les sentiers de nos forêts.

Depuis son origine, le Club Vosgien a poursuivi la mission de rendre accessible le Massif des Vosges au plus grand nombre en balisant des sentiers de randonnée.

Aujourd'hui le Club Vosgien balise et entretient plus de 20 000 km de sentiers de randonnée dans le Massif des Vosges.

Voilà ci-dessous quelques conseils pour une pratique en toute sécurité et dans le respect de la nature et des autres pratiquant.

- Je ne quitte pas les parcours balisés. Je ne coupe pas les lacets.
- J'emporte tous mes déchets, je ne jette rien.

Une calculatrice pour le collègue

La municipalité a offert une calculatrice spéciale collègue à tous les élèves de CM2. Bonnes vacances et bon courage pour la suite.



- Je suis attentif aux arbres morts en bordure de sentiers.
- Lorsque nous sommes en groupe, on ne se sépare pas.
- J'ai toujours, ou le groupe a toujours une pharmacie de secours.
- Je ne pars jamais sans une carte ou un équipement numérique.
- Je sais faire demi-tour lorsque je suis perdu ou lorsque je rencontre une zone de chasse, s'ils vous le demandent.
- Je respecte les autres usagers de la forêt ou des sentiers (ils ne vous appartiennent pas).
- J'ai toujours avec moi un équipement contre la pluie ou le froid et de l'eau, de bonnes chaussures et des bâtons de marche pour ma sécurité.
- Je ne fais jamais de feu en ou aux abords de la forêt.
- Je respecte la flore et la faune. Pas de cueillettes excessives.
- J'écoute la nature, je ne trouble pas son silence.



Pont des Fées

Afin de préserver ce pierrier emblématique, il est désormais interdit de traverser le Pont des Fées, qui relie Morthomme au Saint-Mont. Le Club Vosgien a travaillé d'arrache-pied pour réaliser un nouveau parcours balisé permettant d'accéder au Saint-Mont.



ALSH - Capsules temporelles



Au printemps, les enfants du centre de loisirs ont enterré des capsules temporelles. Ils ont écrit et dessiné leurs souhaits pour notre planète.

Elles seront déterrées d'ici quelques années.



accepté
aversent
il est
usagers
espaces
nt les
échets
s les
sur
is les
laisse
sées.

Kermesse des écoles

C'est sous un soleil estival qu'a eu lieu la traditionnelle kermesse des écoles de Saint-Amé, le samedi 24 juin.

Les parents sont venus écouter les chants préparés par les élèves et leurs instituteurs (trices). Chacun a pu également jouer et même danser. Une fin d'année scolaire bien méritée, sous le signe de la joie et de la bonne humeur !



Accueil de loisirs - ALSH - STAM' Jeunesse



• Jours d'ouverture :

Lundi - Mardi - Mercredi - Jeudi - Vendredi

NB : L'accueil de loisirs ouvre ses portes dès le lundi 4 septembre 2023 à 7h00.

• Locaux :

L'accueil de Loisirs est installé au rez-de-chaussée, côté gauche, du bâtiment de l'école Élémentaire "les Bruyères", 7 rue de l'église à Saint-Amé.

La restauration scolaire est assurée à l'ESAT «Les Pins», 13 rue de la Forêt à Saint-Amé

• Élémentaire : les enfants rejoignent l'ESAT à pied, accompagnés par des animateurs.

• Maternelle : le transport «aller-retour» vers l'ESAT s'effectue en bus. Les enfants sont accompagnés par des animateurs.

• Modalités d'inscriptions :

Les inscriptions se font exclusivement en ligne sur le « Portail famille ».

Le Portail famille est accessible aux liens suivants :

<https://portail.berger-levrault.fr/MairieSaintAme88120/accueil>

Directement depuis le site de la commune : saint-ame.fr

Il est à noter que la création du compte nécessite l'attribution d'un code personnel et une validation de la part des administrateurs et par conséquent il convient de prendre en considération un délai de traitement pouvant aller jusqu'à 48 heures.

Pour obtenir votre code personnel vous devez prendre contact avec le service enfance-jeunesse.

Le service est fermé du 15 juillet au 18 août inclus 2023.

• Délai de réservation / Désinscription :

Le délai pour toute inscription ou désinscription est de 48h, hors week-end et jours fériés.

NB : En cas de non-respect du délai un refus automatique est effectué. Il vous est signalé par un mail. Pour toute inscription ou désinscription, un mail de confirmation vous est envoyé.

En cas de situation urgente ou de problème lié à l'utilisation du « portail famille », vous pouvez contacter directement le service enfance-jeunesse :

- stamjeunesse@saint-ame.fr
- 06 82 61 44 75



En bref :

> Restaurant scolaire et périscolaire : Pour le lundi 4 septembre, les inscriptions sont à faire impérativement avant le vendredi 1^{er} septembre.

> Sécurité routière : lundi 26 juin, les élèves se sont rendus à la caserne de la Gendarmerie mobile de St Etienne Les-Remiremont. Chaque élève s'est vu remettre un casque offert par la CCPVM.

La structure Périscolaire, accueil de loisirs a désormais son nom et son logo :

STAM' JEUNESSE

Le logo a été réalisé en partie par les enfants et associé avec le logo de notre commune.

A bientôt

pour le prochain exemplaire du P'tit Poterlacat.

En attendant, n'hésitez pas à vous abonner à notre page Facebook et notre compte Instagram.

Vous êtes aujourd'hui 1270 à nous suivre sur Facebook et plus de 190 sur Insta. Pourquoi pas vous ?

